

Isabelle PEGUILHÉ (remplaçante)











Tel est le sens de notre engagement pour le canton d'Artix et Pays de Soubestre. Nous avons eu plaisir, lors de notre premier mandat, à travailler avec chacun d'entre vous : élus, membres d'associations, dirigeants et employés d'entreprises et de services.

C'est avec enthousiasme et passion que nous poursuivrons ce prochain mandat, riches de nos expériences. Nous mettrons toute notre énergie au profit des 55 communes et des 27 000 habitants d'Artix et Pays de Soubestre.

Nous continuerons à faire de notre territoire une terre d'innovation sociale. Nous mettrons tout en œuvre pour offrir à nos jeunes des opportunités d'avenir. Nous soutiendrons les personnes souffrant de handicap et accompagnerons les plus fragiles d'entre nous. Nous aiderons les personnes âgées à rester autonomes. Nous protégerons les victimes de violences. Nous nous inscrirons résolument dans les démarches de transition environnementale.

Nous continuerons à encourager une politique socioéconomique qui coïncide avec les enjeux de demain. Nous développerons la participation citoyenne pour apporter des réponses adaptées à vos préoccupations.

Avec chacun de vous, nous voulons aller plus loin : Valoriser vos initiatives auprès du Conseil Départemental, de la Région, de l'État et de l'Europe, en étant des facilitateurs pour vos projets.

Nous vous accompagnerons dans un esprit d'ouverture et de tolérance, éloignés de tout esprit partisan... Avec l'ambition de toujours plus d'harmonie, d'équité et d'humanité pour Artix et Pays de Soubestre.

Vous pouvez compter sur nous. Nous comptons sur vous dès le 20 juin 2021!

Dr Fabierne Costedoat-Din Isabelle Peguilhê

Bernard Dupont Herve Lafitte

D^r Fabienne COSTEDOAT-DIU

- Mariée, 2 enfants
- Médecin généraliste et conseillère municipale d'Arthez-de-Béarn
- Présidente du SSIAD et du lien social d'Arthez
- Vice-présidente de la CCLO
- Vice-présidente du service d'incendie et de secours (SDIS)

Bernard DUPONT

- Marié, 4 enfants, 5 petits-enfants
- Agriculteur éleveur retraité
- Maire de Malaussanne depuis 1989
- Président de l'E2C 64 et des LPL
- Président de l'association l'Arribet
 Vice-Président de la nouvelle CCLB
- Membre de la Commission préfectorale DETR

Isabelle PEGUILHÉ

- Mariée, 2 enfants
- Opticienne et gérante de deux magasins d'optique
- Maire de Mazerolles
- Chargée de la communication au sein de la CCLB
- Vice-Présidente de l'association l'Arribet

Hervé LAFITTE

- Marié, 3 enfants
- Cadre dans la coopération agricole
- Maire de Cescau
- Vice-président du Syndicat mixte des eau & assainissement des Trois Cantons à Artix
- Conseiller communautaire à la CCLO

Nos 10 engagements

01 LA SANTÉ, L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Nos structures locales collaboreront avec les services du Département (Présence Médicale 64) pour une bonne couverture médicale du territoire.
- Nous soutiendrons les nouvelles initiatives associatives développant l'activité physique et le sport pour tous, vecteur d'une bonne santé dans l'esprit des J.O de Paris 2024.

02 | LA JEUNESSE : RÉUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE - « PLAN JEUNES »

- Nous soutiendrons les structures engagées dans l'accompagnement à la scolarité des collégiens.
- Nous faciliterons l'accès à l'E2C64 en partenariat avec les deux missions locales.
- Nous encouragerons l'apprentissage ainsi qu'une application rapide du nouveau «Plan Jeunes» porté par la Majorité Départementale.

03 | LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

- Nous encouragerons les actions de nature à structurer et humaniser l'accueil en établissements (EHPAD et résidences autonomie) ainsi que le maintien à domicile (SSIAD, Service de lien social, service cantonal de surveillance de nuit).
- Nous militerons pour la création de la nouvelle maison départementale de l'autonomie à guichet unique. Un réel service de proximité pour les personnes âgées et handicapées, au plus près des besoins des habitants.

$04\,\%$ L'HABITAT

- Nous appuierons les demandes des communes auprès de l'Office Départemental 64 et de DOMOFRANCE pour la création et la réhabilitation d'un habitat à loyer modéré et d'un habitat inclusif pour personnnes semi-autonomes.
- Nous encouragerons la **création de résidences sociales pour les jeunes de 18 à 30 ans**.

05 AGRICULTURE ET FORÊT

- Nous défendrons le maintien des subventions des équipements des exploitations, l'installation des jeunes, les circuits courts vecteurs d'une alimentation de qualité, les reconversions en bio, les financements des ateliers de transformation.
- Nous soutiendrons l'entretien et le développement de notre patrimoine forestier, source locale d'énergie alternative pour la création de réseaux chaleur.

06 | LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET LA VOIRIE

 Les taux de subventions à l'entretien et à l'extension des bâtiments communaux ainsi que les taux voirie seront maintenus. Couplés et croisés à d'autres subventionnements, ils devraient permettre aux communes un bon niveau d'investissement annuel.

07 L'ESPRIT D'ENTREPRISE, LES ÉNERGIES NATURELLES ALTERNATIVES, L'E-COMMERCE

- Le niveau de subventionnement à l'immobilier d'entreprises sera maintenu pour en faciliter la création et la reprise ainsi que les prêts d'honneur d'Initiative Béarn.
- Nous soutiendrons les **bilans énergétiques** afin de réaliser des économies notamment grâce à l'énergie solaire.
- La plateforme de l'E-commerce sera développée.

08 | LE NUMÉRIQUE

 Nous veillerons à l'application d'une desserte en fibre dans les prochains mois de 100% des foyers et nous soutiendrons les formations individualisées pour tous afin de réduire la fracture numérique.

09 | LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ, LES VIOLENCES ET LA DÉLINQUANCE

- Nous faciliterons la prise en charge des dossiers des bénéficiaires du RSA au sein des Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion.
- Nous appliquerons le **Plan Départemental d'Insertion**.
- Nous soutiendrons, par des subventionnements adaptés les organisations caritatives et départementales (Restos du Cœur, Secours Catholique, Banque Alimentaire, Croix Rouge, etc.)
- Nous accompagnerons les victimes de violences vers des démarches juridiques et proposerons des hébergements d'urgence.
- Nous poursuivrons la démarche du Département pour prévenir et lutter contre la délinquance.

10 LE BÉARN (notre identité, notre fierté)

- Le tourisme culturel et patrimonial sera développé.
- La pratique courante et le maintien des locuteurs de notre langue béarnaise gasconne occitane, sera fortement encouragée afin de susciter de nouvelles vocations: grâce aux cours dispensés au sein des collèges, à l'action des deux calandretas d'Artix et de Poursiugues, des deux classes bilingues de Mazerolles et Sault-de-Navailles et de l'enseignement renforcé dans les écoles primaires.